

Le centre-ville d'Amos désormais accessible aux motoneigistes

Amos, le 9 décembre 2025. – La Ville d'Amos et le Club de motoneige d'Amos annoncent avec fierté l'ouverture officielle d'un accès sécuritaire au centre-ville pour les motoneigistes, par le secteur est. Cette nouvelle mesure vise à favoriser la vitalité économique locale tout en assurant une cohabitation sécuritaire entre les différents usagers de la voie publique.

Dès maintenant, les motoneigistes peuvent accéder à Place Centre-Ville d'Amos ainsi qu'à la ruelle située au nord de la 1^{re} Avenue Ouest, et ce, jusqu'au restaurant *Toujours Mikes*, en respectant les règles prévues par le Code de la sécurité routière et la Loi sur les véhicules hors route.

Afin d'assurer la sécurité de tous :

- La vitesse maximale est fixée à 20 km/h sur les tronçons autorisés ;
- La circulation est permise entre 8 h et 21 h ;
- La circulation des motoneiges sur la 1^{re} Avenue Ouest (entre la 3^e Rue Est et la rue Figuery) s'effectuera sur le trottoir, du côté nord, en voie partagée avec les piétons. Pour le reste du circuit, la circulation se fera sur la chaussée, en voie partagée avec les véhicules.

« Notre objectif est de positionner Amos comme une destination de choix pour les motoneigistes. Trop souvent, les visiteurs séjournent dans les autres grandes villes de la région, alors qu'Amos est pourtant un pôle central en région. Nous sommes fiers du travail accompli : de nombreuses heures ont été consacrées par le Club de motoneige d'Amos afin de concrétiser ce projet. Une deuxième phase du côté ouest reste à finaliser avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable afin de permettre une traverse sécuritaire de la 6^e Rue Ouest, à l'intersection de la 10^e Avenue Ouest », souligne les deux vice-présidents du Club de motoneige d'Amos, Claude Michaud et Jean Guertin.

Ce projet est le fruit d'un travail de collaboration entre le Club de motoneige d'Amos, la Ville d'Amos, la Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana, la Maison du tourisme ainsi que plusieurs partenaires du milieu. « Cette initiative représente une occasion concrète de dynamiser le centre-ville et de générer des retombées économiques positives pour nos commerces et nos services », souligne Sébastien D'Astous, maire de la Ville d'Amos.

À propos du Club de motoneige d'Amos

Fondé en 1972, le Club de motoneige d'Amos entretient plus de 300 km de sentiers et s'appuie sur l'engagement de neuf administrateurs dédiés au développement d'une pratique sécuritaire et structurée de la motoneige.

– 30 –

Renseignements :

Ville d'Amos
communications@amos.quebec
819 732-3254, poste 232

Club de motoneige d'Amos
clubmotoneige.amos@cableamos.com
819 443-0264